

Demande déposée le 06/12/2024

N° DP 063 214 24 G0157

Par :	Madame BELAYER MURIELLE
Demeurant à :	40 RUE DE MIREFLEURS 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	40 RUE DE MIREFLEURS 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AE 277
Nature des Travaux :	Terrasse suspendue de 18m² en bois

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 06/12/2024 par Madame BELAYER Murielle.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation d'une terrasse suspendue de 18m² en bois;
- sur un terrain situé 40 RUE DE MIREFLEURS à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement des zones Ni et UG,

Vu le Plan de Prévention des Risques Inondations du Val d'Allier,

Vu l'affichage en mairie, le 09/12/2024 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Considérant qu'aux termes de l'article R. 111-2 «Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations. »

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les poteaux de soutien de la terrasse devront être ancrés dans le sol afin de résister aux risques éventuels d'inondation et ne devront pas constituer des embâcles.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 29/11/2025

Le Maire,



par délégation
Pham

L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM